

04. Fiche Dispositifs particuliers 2022-2023

NOM.....Prénom.....

Classe :

**ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES
AMÉNAGEMENTS DE LA SCOLARITÉ DE L'ANNÉE PRÉCEDENTE**

UN PPS: OUI NON *joindre la photocopie **

UN PAP: OUI NON *joindre la photocopie **

UN AMÉNAGEMENT À L'EXAMEN: OUI NON *joindre la notification **

L'élève bénéficie t-il d'un AESH ? OUI NON *joindre la notification de décision **

 **Les élèves bénéficiants déjà d'un PAP au lycée, doivent obligatoirement s'adresser au secrétariat pour effectuer son renouvellement.**

** uniquement pour les nouveaux inscrits*

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE

- Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

L'élève a-t-il déjà bénéficié d'un dispositif particulier **PAI** ?

Si oui, veuillez préciser dans quelles circonstances et si ce dispositif doit être reconduit cette année.

.....
.....

 **Le renouvellement de PAI doit être obligatoirement formulé chaque début d'année scolaire auprès de l'infirmière du lycée.**

Si problème de santé (allergie, diabète...) et/ou traitement en cours (ordonnance médicale obligatoire): joindre les documents sous pli confidentiel cacheté adressé à l'infirmière du lycée.